



**Syndicat
CGT
Renault Cléon**

Page Facebook CGT Cléon :
lacgt-cleon

**- Passez de bonnes fêtes
et revenez en forme en
2021...**

Mercredi 16 décembre 2020

Infos, comptes rendus...également sur l'application : **CGT-renault.com**

Dans de nombreux secteurs, les salariés vont cesser le travail à la fin de la semaine. Les élus CGT vous souhaitent de passer de bonnes fêtes de fin d'année, malgré le contexte difficile et les décisions «sanitaires» gouvernementales souvent incohérentes.

Plan de départ à Cléon : qui est sur la liste?

2500 départs dans l'ingénierie et le tertiaire en France, combien à Cléon? Nous devrions avoir des précisions en réunion de CSE le 17 décembre mais des salariés ont déjà reçu un mail les informant **qu'il sont éligibles au plan de départ en RCC (Rupture conventionnelle collective) en clair, si vous voulez partir, on ne vous retient pas Un vrai choc pour certains(nes) qui se rendent compte que finalement, ils ou elles ne sont que des numéros dans l'entreprise !!!** Les salariés(ées) sont en effet classés dans deux catégories, celles et ceux dont le métier est noté dans le tableau bleu (20%), et qui doivent rester et celles et ceux qui sont dans le tableau gris et qui peuvent (doivent?) partir (80%)...Bientôt ce sera le tour des salariés en fabrication...

La CGT n'a pas signé cet accord de suppression d'emplois et continuera de s'opposer au démantèlement de l'entreprise. Pour «rassurer les actionnaires», la direction, aidée par les autres syndicats, avance sur son plan de casse : suppression d'emplois, délocalisation...alors qu'il faudrait investir dans la recherche et le développement, dépolluer les moteurs, créer de nouveaux véhicules...mais cela il faudra l'imposer? Ne laissons pas les entreprises aux mains des capitalistes qui ont comme seul but d'enrichir une minorité et de satisfaire les actionnaires !!!

Attaque sans précédent des droits et garanties collectives des salariés de la métallurgie par l'UIMM.

l'UIMM (patronat de la métallurgie) voudrait passer en force, pour mettre à signature la globalité des textes mis en réserve au 1er trimestre 2021.

Dans les textes mis en réserve il est prévu :

CLASSIFICATIONS

Le classement du poste de travail et non plus du salarié qui l'occupe. Ce qui veut dire :

- Plus d'évolution automatique de carrière.
- La non reconnaissance des diplômes et de l'expérience acquise du salarié.

CASSE DES 35 HEURES

Des 220 heures supplémentaires par an et par salarié, il est prévu de passer à 300 heures + 150 heures = 450 heures. Cela reviendrait à travailler 6 jours par semaine sur l'année. Bonjour l'emploi !

PRÉCARISATION DE L'EMPLOI A VIE

Des mesures moins contraignantes et plus de souplesse pour faciliter l'employabilité des salariés précaires et un accord de contrat de chantier dans la métallurgie qui précarise l'emploi à vie.

REMUNERATIONS EN COURS DE NEGOCIATIONS

L'UIMM en rêve depuis des décennies. Supprimer les différentes primes liées à l'ancienneté et aux conditions de travail en équipes.

STATUT CADRE

La disparition du statut cadre et de ses droits associés. Le forfait jour passera de 218 à 235 jours.

Programme 2021 :

- Explosion de la pauvreté et des licenciements (pour engraisser une minorité).
- Accord de compétitivité Renault et sur chaque site.
- Remise en cause des conventions collectives.
- Lois liberticides pour réprimer toute volonté de la population de contester la casse sociale et les décisions gouvernementales...

L'heure est à la mobilisation massive, nous n'avons plus le choix, il va falloir agir...ou subir !!!